



Le Trait Dunois

Entrer en carême : 40 jours pour simplifier sa vie, 40 jours pour se mettre sous le regard de Dieu, 40 jours pour vivre autrement sa relation personnelle et les autres. Peu importe l'option que l'on prend et les accents sur lesquels se décline cette option. Le temps de carême est un temps privilégié pour se décentrer ; pour accepter de se mettre en mouvement en ouvrant grand sa porte aux autres, et donc au Tout Autre. C'est le temps où l'Eglise nous invite à décliner notre vie autour des trois axes : prier, jeûner et faire l'aumône.

Entrer en carême, c'est se mettre à l'écoute de la Parole, celle qui, au milieu des bavardages, nous touche au cœur et nous arrache un geste de pardon, d'amour ou de paix.

Entrer en carême, c'est se mettre à l'écoute de l'amour de Dieu. Un amour qui nous apprend à lire autrement, à parler, à partager, à se rencontrer autrement. Le temps de carême c'est le temps avec Dieu et pour Dieu dans une charité inventive et active envers le prochain comme le bon samaritain.

Calendrier des messes		
	SAMEDI	DIMANCHE
1 et 2 mars	18h00 ARROU	11h00 CLOYES
8 et 9 mars	18h00 COURTALAIN	9h30 St HILAIRE / 11h00 CLOYES
15 et 16 mars	18h00 ARROU	11h00 CLOYES
22 et 23 mars	18h00 COURTALAIN	11h00 CLOYES
29 et 30 mars	18h00 CHATILLON	11h00 CLOYES

PERMANENCES

CLOYES SUR LE LOIR 16 rue du Temple Tél. 0237985136	ARROU FOYER JEAN COULON
Mardi 14H-16H Mercredi 10H-12H (Père Tryphon) Jeudi 15H-17H (Père Tryphon) Samedi 10H-12H	Mardi et Vendredi : 10H-12H et 15h-17h (Père Tryphon)

Il est préférable de contacter le Père Tryphon avant de se déplacer 0771685296

MESSES EN SEMAINE : tous les mardis : 18h00 Arrou Foyer, tous les jeudis à 17h30 à Cloyes et les vendredis : 18h00 Cloyes

Messes maisons de retraite : **mercredis** : 5/3 et 19/3 à Cloyes : mercredis 12/3 et 26/3 Courtalain

TEMPS DE PRIERE :

Les équipes du Rosaire : Lundi 3mars : 14h30 CLOYES et Lundi 10 mars 14h30 ARROU

Tous les vendredis 15h00 chapelet de la Miséricorde Arrou

CATECHESE :

1^{ère} année : samedi 1^{er} rassemblement à Cloyes (9h30-12h) Temps en équipe : mercredis : 12/3 et 2/4 à Arrou de 15h30-17h00 ou les vendredis 14/3 et 4/4 à Cloyes de 15h30-17h00

Rassemblement le samedi 26 avril à Arrou de 9h30-12h00.

2^{ème} et 3^{ème} Les mercredis : 5/3 ; 12/3 ; 19/3 ; 26/3 le matin de 9h30-10h45 Cloyes et de 14h-15h15 Arrou

4^{ème} année : mercredi 23/4 de 15h 30-17h à Arrou

Confirmation le dimanche 27 avril de 9h30-11h Cloyes.

Pour toutes les années : le 23/3 journée jubilaire à Chartres de 9h30-17h30

SPECIAL CAREME : -Mercredi 5/3 : 11h00 Imposition cendres Arrou

14h30 Imposition cendres Maison de retraite Cloyes

18h00 Imposition cendres Cloyes

- Tous les 5 dimanches à partir de 10h00 : café Carême : échange sur Tenir en Espérance à Cloyes (Maison paroissiale)
- Tous les samedis à partir de 17h00 goûter Carême : échange tenir en Espérance au Foyer Jean Coulon

- **Chemin de croix** : - Vendredi 7 mars : 15h00 Langey
Vendredi 14 mars : 15h00 La Ferté
Vendredi 21 mars : 15h00 Douy
Vendredi 28 mars : 15h00 Arrou

N.B. Le même vendredi 28 mars à 18h30 Avec Jean Christophe Collecte de l'effort de Carême autour d'un repas congolais Maison Paroissiale Cloyes.

Vendredi 4 avril : 15h00 Chatillon en Dunois

Vendredi 11 avril : 18h30 chemin de Croix à Cloyes à l'issue duquel est proposée la démarche de recevoir le sacrement de réconciliation.

Sacrement de réconciliation le 2avril pour tous les enfants baptisés de KT CLOYES